

Procès verbal de l'assemblée générale 2024 de Brest à Pied et à Vélo (BaPaV)

L'assemblée générale de Brest à Pied et à Vélo s'est déroulée le 16 mars 2024 de 10 heures à 12h30 à la Maison des Associations, rue de Pen ar Creac'h, salle Bréhat.

25 adhérent.e.s étaient présent.e.s, _ 5 adhérent.e.s étaient représenté.e.s Soit 30 voix
_ 9 adhérent.e.s excusé.e.s

Le rapport moral 2023 a été adopté avec	27 voix pour,	_ 0 voix contre,	_ 3 abstention
Le rapport financier 2023 a été adopté avec	30 voix pour,	_ 0 voix contre,	_ 0 abstention
Le rapport d'activités 2023 a été adopté avec	30 voix pour,	_ 0 voix contre,	_ 0 abstention
L'AG a donné quitus au CA sortant avec	30 voix pour,	_ 0 voix contre,	_ 0 abstention
Les axes directeurs ont été adoptés avec	30 voix pour,	_ 0 voix contre,	_ 0 abstention
Le plan d'actions 2024 a été adopté avec	30 voix pour,	_ 0 voix contre,	_ 0 abstention
Le budget 2024 a été adopté avec	30 voix pour,	_ 0 voix contre,	_ 0 abstention
La constitution du nouveau CA composé de	_ 9 personnes a été votée avec		
	30 voix pour,	_ 0 voix contre,	_ 0 abstention

Les personnes sont :

- | | |
|---|-----------------------------|
| - Matthieu Toniuzzi, (2026) | - Ludmilla Gates, (2026) |
| - PaPaV (Plabennec à Pied à Vélo), (2025) | - Edouard Vaughan, (2025) |
| - Kilian Monsard, (2025) | - Thierry Terre, (2025) |
| - Jean-Yves Le Theuff, (2026) | - Hubert Croguennec, (2026) |
| - Arzhel Younsi, (2026) | |

Le nouveau CA prévoit de se réunir le 18 mars 2023 afin de se répartir les responsabilités.
L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du présent
procès-verbal d'assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

16 mars 2024

Le président



Le secrétaire

